

6^{ème}



2026

Samedi 2 Mai → Dimanche 3 Mai



Trois étapes sur deux jours

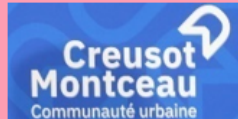
Etape 1
LE CREUSOT / LE CREUSOT
Etape en ligne
2 Mai - 119 kms

Etape 2
ST PIERRE DE VARENNES
C l m par équipe
3 Mai-20kms

Etape 3
ESSERTENNE / LE BREUIL
Etape en ligne
3 Mai- 99 kms

Open - Access

Site web : <https://trainhard-classic.com>



6^{ème}



2026



Bruno CHAIGNON
Président du Comité d'Organisation

La 6^{ème} édition de cette épreuve si chère à Creusot Cyclisme se présente déjà à nous.

Comme chaque année, les 2 et 3 Mai seront pour nous l'occasion de garder profondément au cœur le souvenir de notre jeune espoir disparu si tôt alors que tout lui était promis. A nouveau pour nous tous ce sera l'occasion de nous rassembler aux côtés de ses proches pour leur redire combien l'absence d'Antonin demeure une blessure toujours aussi douloureuse.

Pour cette édition nous en reconduisons le format avec des équipes de 6 coureurs en provenance de toutes les régions françaises et composées de coureurs Open et Access. Cela pour permettre ainsi aux jeunes espoirs en devenir de découvrir une épreuve de haut niveau encadrés par des coéquipiers chevronnés.

Après le colombien John Jairo Alonso Ciprian sur la 1^{ère} édition, le savoyard Colin Savioz sur la 2^{ème}, le stéphanois Florian Coste sur la 3^{ème}, le caladois Maxime Richard sur la 4^{ème}, le corbasien Mathias Ribeiro Da Cruz sur la 5^{ème} édition, nous avons déjà hâte de connaître le dénouement de cette 6^{ème} édition.

Que tous les partenaires qui nous soutiennent dans cette nouvelle aventure en soient remerciés : le département de Saône et Loire, la Communauté Urbaine le Creusot /Montceau-les-Mines, les villes du Creusot, du Breuil, d'Essertenne et de Saint Pierre de Varennes, les sponsors, les bénévoles, les supporters, les clubs associés, les amis et les proches d'Antonin....

A toutes et à tous un grand merci ... car grâce à vos soutiens financiers, logistiques et humains nous pouvons rester intimement et collectivement si proches d'Antonin.

A tous, concurrents, suiveurs, supporters, spectateurs et partenaires, bienvenue sur cette 6^{ème} édition de la « Train Hard Classic ».

Avec toi Antonin nous avons hâte de nous retrouver les 2 et 3 Ma 2026.



Partenaire du Classement Général

Creusot
Cyclisme

../..

6^{ème}



2026



Gilles ZOPPI
Président du comité
de Bourgogne Franche-Comté

Les 2 et 3 mai prochains se déroulera une nouvelle édition de la Train-Hard Classic ... la 6^{ème} ! Elle portera, évidemment, toujours le souvenir d'Antonin Landré, dont la mémoire sera une nouvelle fois honorée, avec force et émotion, et de la manière qu'aurait le plus appréciée le jeune champion, une course cycliste.

Course par étape, qui acquiert ses lettres de noblesse parmi les plus belles épreuves du calendrier de Bourgogne-Franche-Comté.

Les équipes qui prendront le départ, issues de toute la France, en découvriront ce qui fait la particularité de l'épreuve, avec ses 3 étapes dont un CLM par équipes.

Ne doutons pas que le vainqueur sera un « grand », comme le sont les noms qui figurent au palmarès. Grâce à son talent et au travail de son équipe, il aura su se montrer le meilleur.

Travail d'équipe, c'est aussi le maître mot qui caractérise l'ensemble des Dirigeants de Creusot Cyclisme, bénévoles impliqués et efficaces, sans qui cet événement ne pourrait pas se dérouler.

Spectacle sportif, suspens, mais aussi souvenir et émotion certaine, tout sera réuni pour faire de ces 2 journées de cyclisme « haut de gamme » autour du Creusot des instants riches et forts.

Les nombreux spectateurs présents ne seront pas déçus.

Avec et pour Antonin.



Partenaire du Classement par points

6^{ème}



2026

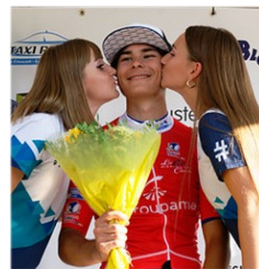
Ils ont inscrit leur nom au palmarès de l'épreuve



Le colombien
John Jáiro Alonso CIPRIAN
1^{ère} édition



Le savoyard
Colin SAVIOZ
2^{ème} édition



Le stéphanois
Florian COSTE
3^{ème} édition



Le caladois
Maxime RICHARD
4^{ème} édition



Le corbasien
Mathias RIBEIRO DA CRUZ
5^{ème} édition



Partenaire du classement du meilleur grimpeur



Le mot de bienvenue Charles LANDRE Maire de la ville du Creusot

Il y a des rendez-vous qui comptent plus que d'autres, des rendez-vous que l'on attend, que l'on sait préparés avec soin, et auxquels on arrive avec une émotion unique. La TrainHard Classic est de ceux-là.

Parce qu'elle porte un nom. Parce qu'elle porte un souvenir. Parce qu'elle porte une vie.

Antonin Landré aimait les routes du Creusot et de ses alentours, leurs chemins de terre, les lacets de ces paysages vallonnés, leurs côtes qui font mal et qui révèlent les champions. Il y avait en lui cette flamme propre aux grands compétiteurs : l'envie de se dépasser, de souffrir avec le sourire, de gagner sans jamais tricher. Ses proches et Creusot Cyclisme lui rendent hommage depuis huit ans maintenant, non pas avec des mots figés dans le marbre, mais avec ce qu'Antonin aurait voulu : une course vivante, exigeante, belle.

Cette 6ème édition s'annonce comme une nouvelle page de cette histoire collective. À travers les routes et les chemins du Creusot, du Breuil, d'Essertenne, de Saint-Pierre-de-Varennes, dans cette campagne qui inspire tant le cyclisme, cette course révèle ce que le sport a de plus beau : la beauté de l'effort, la capacité de jeunes espoirs à se dépasser et finalement de se trouver portés par l'irrépressible énergie de la compétition.

Au nom de la Ville du Creusot, je veux saluer l'engagement extraordinaire des bénévoles de Creusot Cyclisme, sans lesquels rien de tout cela ne serait possible et je veux remercier tous ceux qui permettent que cette course soit si belle.

Je veux surtout dire à Cathy, Sébastien et Fanny que Le Creusot n'oublie pas Antonin et que cette course trouvera toujours notre soutien quelle que soit la direction que vous souhaiterez lui donner. Parce qu'elle est différente et qu'elle porte chaque année le souvenir d'Antonin, son énergie et son envie, dans les roues de ceux qui donnent tout.

Un grand merci aux collectivités partenaires



../.



Vendredi 01 Mai Le Creusot Permanence & Accueil

Alto - 2 Avenue François Mitterrand - 71200 LE CREUSOT

Accueil des bénévoles et des prestataires 15H00 à 18H30 informations- consignes – remise des équipements (les bénévoles sont invités à choisir ce créneau de préférence)

Samedi 02 Mai Le Creusot Permanence & Accueil

Alto - 2 Avenue François Mitterrand - 71200 LE CREUSOT

Accueil des bénévoles : 8H00 à 10H30 informations- consignes – remise des équipements

Accueil des équipes : 11H00 à 12H30 Confirmation composition équipes / Retrait des dossards, plaques de cadre, transpondeurs / Informations et Formalités Hébergement

Réunion Collège arbitral : Alto, 2 Avenue François Mitterrand - Le Creusot 10H30

Réunion chauffeurs véhicules / Motos sécurité : Alto, 2 Avenue François Mitterrand - Le Creusot 11H00

Réunion Directeurs sportifs : Auditorium Alto, 2 Avenue François Mitterrand - Le Creusot 12H30

RESTAURATION sur présentation ticket réservation

Alto - 2 Avenue François Mitterrand - 71200 LE CREUSOT

Collation - Collège arbitral + bénévoles en fonction & prestataires de 11h30 à 13h00

Dîner des équipes : à partir de 19H00

1^{er} Etape : LE CREUSOT – LE CREUSOT

Présentation et Signature de départ : Avenue Jean Monnet au Car Podium 12H30 – 13H45

Départ fictif : 14H00 Avenue Jean Monnet / **Départ réel lancé** : 14H10 Route de Toulon Montcenis

Arrivée prévue vers : 17H04 Avenue Jean Monnet Le Creusot

Protocole : dès l'arrivée Avenue Jean Monnet - Car Podium

Permanence d'arrivée : Halle des Sports – Avenue Jean Monnet – Le Creusot

Contrôle antidopage : Halle des Sports - Avenue Jean Monnet - Le Creusot

Douches – Sanitaires : Halle des Sports - Avenue Jean Monnet - Le Creusot

Parking véhicules officiels : Avenue Jean Monnet Le Creusot Parking

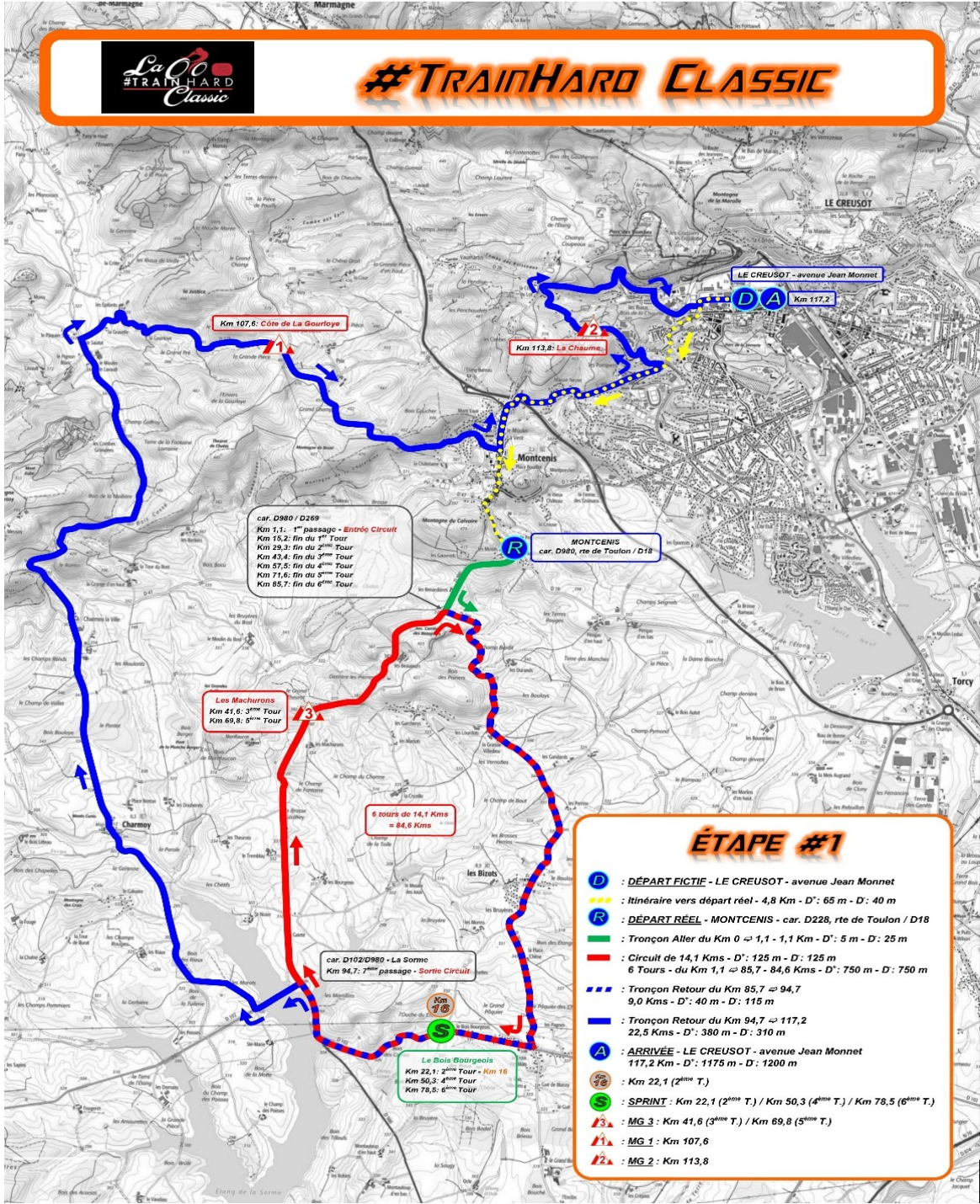
Parking véhicules équipes et Directeurs Sportifs : Rue de la Fonderie

Parcours détaillé Etape I Le Creusot – Le Creusot

Horaire calculé à 41 km/h

	Voies empruntées	Communes	kms	Horaire
DEPART - LE CREUSOT Ave. Jean Monnet (Hauteur Halle Sport/Resto U)	Avenue Jean Monnet	LE CREUSOT	FICTIF 5 kms	14h00
Départ FICTIF sur la ligne arrivée	Avenue Jean Monnet			
Avenue Jean Monnet, rue Jean Jaurès, route de Montcenis	Route de Montcenis			
MONTCENIS	Rue d'Autun (D980)	MONTCENIS		
	Route de Toulon	MONTCENIS		
DEPART REEL D980 route de Toulon (à hauteur du carrefour avec la D18)	D980	MONTCENIS	0,0	14h10
Car D980/D269 - ENTREE CIRCUIT	D980	MONTCENIS	1,1	14h11
La Villedieu	D269	MONTCENIS	3,0	14h14
LES BIZOTS - Le Bourg	D269	LES BIZOTS	5,0	14h17
Car D269/D102 - La Croix des Mats	D102	LES BIZOTS	7,0	14h20
Le Bois Bourgeois	D102	LES BIZOTS	8,0	14h22
Car D102/D980	D980	LES BIZOTS	9,5	14h24
Car D980/D102 - La Sorme	D980	LES BIZOTS	10,1	14h25
Car D980/Route des Bizots	D980	LES BIZOTS	10,9	14h26
Les Machurons	D980	LES BIZOTS	13,4	14h29
Car D980/Les Garcherys	D980	LES BIZOTS	13,8	14h30
Car D980/D269 - FIN 1er TOUR DES BIZOTS	D269	MONTCENIS	15,2	14h32
Le Bois Bourgeois - CLASSEMENT SPRINT - Km16	D102	LES BIZOTS	22,1	14h43
Car D980/D269 - FIN 2e TOUR DES BIZOTS	D269	MONTCENIS	29,3	14h53
Les Machurons - MG3	D980	LES BIZOTS	41,6	15h11
Car D980/D269 - FIN 3e TOUR DES BIZOTS	D269	MONTCENIS	43,4	15h14
Le Bois Bourgeois - CLASSEMENT SPRINT	D102	LES BIZOTS	50,3	15h25
Car D980/D269 - FIN 4e TOUR DES BIZOTS	D269	MONTCENIS	57,5	15h35
Les Machurons - MG3	D980	LES BIZOTS	69,8	15h53
Car D980/D269 - FIN 5e TOUR DES BIZOTS	D269	MONTCENIS	71,6	15h56
Le Bois Bourgeois - CLASSEMENT SPRINT	D102	LES BIZOTS	78,5	16h07
Car D980/D269 - FIN 6e TOUR DES BIZOTS	D269	MONTCENIS	85,7	16h17
La Villedieu	D269	MONTCENIS	87,6	16h20
LES BIZOTS - Le Bourg	D269	LES BIZOTS	89,6	16h23
Car D269/D102 - La Croix des Mats	D102	LES BIZOTS	91,6	16h26
Le Bois Bourgeois	D102	LES BIZOTS	92,6	16h27
Car D102/D980	D980	LES BIZOTS	94,1	16h29
Car D980/D102 - La Sorme - SORTIE CIRCUIT	D102	LES BIZOTS	94,7	16h30
Car D102/D120	D120	LES BIZOTS	95,3	16h32
Les Riaux	D120	CHARMOY	96,6	16h33
CHARMOY	D120	CHARMOY	98,1	16h34
Car D120/Chemin de Montfaucon	D120	CHARMOY	98,6	16h36
Car D120/D47 - Charmoy-la-Ville	D120	CHARMOY	100,5	16h38
Car D120/D228 - Le Sautot	D228	ST-SYMPHORIEN-DE-M	104,8	16h45
Côte de La Gourloye - MG1	D228	MONTCENIS	107,6	16h48
MONTCENIS - Car D228/Chemin de la Chatelaine	D228	MONTCENIS	110,1	16h52
Car D228/D980	D980	MONTCENIS	110,5	16h53
Car D980/D984	D984	MONTCENIS	111,0	16h53
Car D984/rue du Pas de Cible	Route de Montcenis	MONTCENIS	111,8	16h54
LE CREUSOT (panneau entrée)	Route de Montcenis	LE CREUSOT	111,8	16h54
Car D984 route de Montcenis / rue Sully Prudhomme	Rue Sully Prudhomme	LE CREUSOT	112,7	16h55
Car rue Sully Prudhomme / rue Lavoisier	Rue Lavoisier	LE CREUSOT	113,2	16h56
Rue du Moulin Miroir	Rue du Moulin Miroir	LE CREUSOT	113,7	16h57
La Chaume - MG2	Rue du Moulin Miroir	LE CREUSOT	113,8	16h57
Car rue du Moulin Miroir / chemin des Hauts de Baudot	Rue du Moulin Miroir	LE CREUSOT	114,7	16h58
Car rue du Moulin Miroir / D28 route de Marmagne	Route de Marmagne	LE CREUSOT	114,7	16h58
Car D28 route de Marmagne / rue Chaptal / rue de Longwy	Rue de Longwy	LE CREUSOT	116,2	17h00
Car rue de Longwy / Rue de la Fonderie	Rue de la Fonderie	LE CREUSOT	116,6	17h00
Car rue de la Fonderie / avenue de l'Europe	Avenue de l'Europe	LE CREUSOT	116,8	17h00
Car avenue de l'Europe / rue Jean Monnet	Rue Jean Monnet	LE CREUSOT	116,9	17h00
Rue Jean Monnet - ARRIVEE	Rue Jean Monnet	LE CREUSOT	117,2	17h01

Carte / Profil détaillé Etape I Le Creusot – Le Creusot



La Oo #TRAINHARD Classic **ETAPE #1**



Etape 1

Plan détaillé Site départ





Détail des tronçons Etape I Le Creusot-Le Creusot

**Parcours faux départ étape 1
Halle des sports Le Creusot**

**Tour des Bizots
Etape 1
KM 0 au KM 94,7**



Détail des tronçons Etape I Le Creusot-Le Creusot

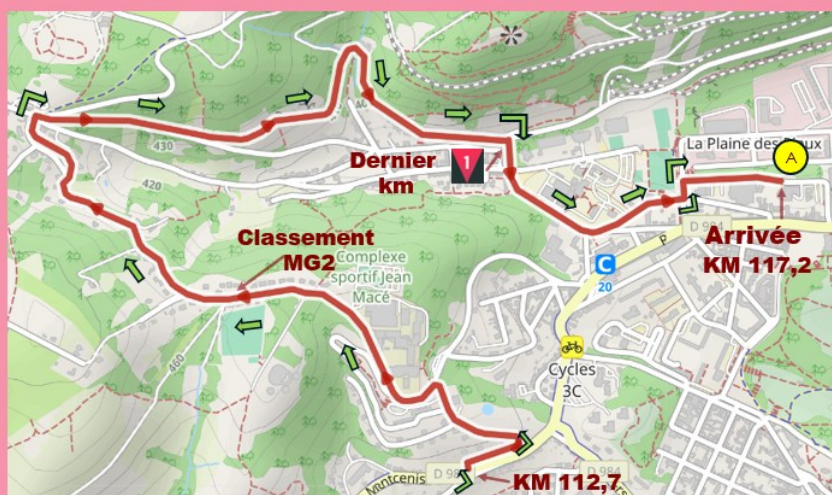
Boucle finale
Etape 1

KM 94,7 au KM 117,2



Final
Etape 1

KM 112,7 au KM 117,2



Etape 1
Plan détaillé
Site arrivée



Etape 1
Zoom
Site arrivée





Dimanche 3 Mai Saint Pierre de Varennes

PERMANENCE ACCUEIL

Mairie de Saint Pierre de Varennes Salle des associations

Accueil Bénévoles & Officiels : Rendez-vous varennois à partir de 7H00 (à proximité de ligne de départ)

Réunion collège arbitral / Accueil des équipes / Réunion Directeurs Sportifs* :

Salle des Associations (proximité ligne de départ) à **8H30** *Si besoin à la demande du collège arbitral

RESTAURATION – DEJEUNER sur présentation ticket réservation

Alto Le Creusot 2 av François Mitterrand

Les équipes : de 11H00 et jusqu'à 12H30

Salle des Fêtes d'Essertenne

Les bénévoles, les prestataires, le collège arbitral et les invités de 11h30 à 14h00

2^{ème} Etape : St Pierre de Varennes / St Pierre de Varennes

Contre la Montre par équipe

Départ 1^{ère} équipe : à partir de **9H15*** – Av. Jules Pernette face «Rendez-vous varennois »

**En fonction du nombre d'équipes engagées*

Présentation et Signature de départ : **8H30 - 10H15** - Podium protocolaire Ligne de départ

Arrivées : Prévues de **9H45 à 10H45** Avenue Jules Pernette face à la salle des fêtes

Permanence d'arrivée : Salle des Associations (proximité ligne de départ)

Protocole : dès l'arrivée de la dernière équipe – Podium protocolaire – Ligne de départ

Présence obligatoire de l'équipe vainqueur du contre la montre et des porteurs des maillots des différents classements

Contrôle antidopage : Salle Paul Marlot (proximité ligne d'arrivée)

Douches – Sanitaires : Salle Paul Marlot (proximité ligne d'arrivée)

Parking voitures officielles : Parking Eglise et cimetière (proximité ligne de départ)

Parking Motos : Parking RDV Varennois et Square Philibert Nectoux (proximité ligne de Départ)

Parking Véhicules équipes / Directeur Sportifs : Salle des fêtes / Groupe scolaire / rue Vannier et sites à proximité



2026



**Le mot de bienvenue
Gérard DURAND
Maire de St Pierre de Vareennes**



Au nom de l'ensemble du conseil municipal et des habitants de Saint-Pierre-de-Vareennes, c'est avec une grande fierté et un réel plaisir que je vous accueille, pour la cinquième fois, sur notre commune à l'occasion d'une étape de la Train Hard Classic, disputée sous la forme d'un contre la montre par équipes.

Le dimanche 3 mai prochain, notre village vibrera, le temps d'une matinée, au rythme de cette belle épreuve cycliste, qui s'est imposée au fil des années comme un rendez-vous incontournable et attendu de tous.

Il s'agit d'un honneur renouvelé pour Saint-Pierre-de-Vareennes d'être une nouvelle fois choisie comme terre d'accueil de cette compétition aussi exigeante que spectaculaire.

Nous sommes pleinement mobilisés pour recevoir, dans les meilleures conditions, l'équipe organisatrice autour de son dynamique président Bruno Chaignon, les coureurs, ainsi que l'ensemble des encadrants, accompagnateurs et spectateurs.

Chacun pourra découvrir, d'une part, les atouts de notre village rural, authentique et accueillant, et d'autre part un parcours sportif exigeant, qui met en valeur la richesse de notre patrimoine et la beauté de nos paysages.

Au-delà de l'événement sportif, ce moment sera également placé sous le signe de la convivialité, du partage et de la mise en lumière de notre commune. Les habitants se réjouissent d'ores et déjà de cette belle fête du sport et sauront réserver le meilleur accueil à tous les acteurs.

Je souhaite à chacune et à chacun une excellente étape, riche en performances, en fair-play et en émotions.





Etape 2 CLM St Pierre de Varennes

Horaire calculé à 44 km/h - Premier départ à 9h15 - Départ toutes les 3 minutes - Dernière arrivée prévue à 11h.

	Voies empruntées	Communes	Kms	Horaires
SAINT-PIERRE-DE-VARENNES				
DEPART - D431 - Avenue Jules Pernette face au Rendez-vous Varennois	D431	ST-PIERRE-DE-V.	0,0	9h15
Car D431 avenue Jules Pernette/rue des Bernauds	rue des Bernauds	ST-PIERRE-DE-V.	0,2	9h15
Car rue des Bernauds/C4 chemin de Brandon	chemin de Brandon	ST-PIERRE-DE-V.	1,5	9h17
Car C4 chemin de Brandon/Allée de Brandon	chemin de Brandon	ST-PIERRE-DE-V.	3,9	9h20
Car C4 chemin de Brandon/chemin des Barrets	chemin de Brandon	ST-PIERRE-DE-V.	4,6	9h21
Car C4 chemin de Brandon/RD43 route de Saint-Emiland	RD43	ST-FIRMIN	5,6	9h22
Car RD43/chemin de Champiteau	RD43	ST-FIRMIN	6,6	9h24
Car RD43/chemin de la Belle Idée	RD43	ST-FIRMIN	7,3	9h25
Car RD43/chemin des Ripards	RD43	ST-FIRMIN	7,8	9h26
Car RD43/chemin des Ripards/impasse des Rynchies	RD43	ST-FIRMIN	9,2	9h27
Car RD43/chemin de Valsantin	RD43	ST-FIRMIN	9,5	9h28
Car RD43/RD131	RD131	ST-EMILAND	12,8	9h32
Epiry	RD131	ST-EMILAND	14,7	9h35
Car RD131/chemin de Precloux	RD131	ST-EMILAND	16,4	9h37
Car RD131/rue des Charbottins	RD131	ST-PIERRE-DE-V.	17,7	9h38
Car RD131/C4 chemin de Brandon/RD225	RD131	ST-PIERRE-DE-V.	18,4	9h39
Car RD131/RD431	RD431	ST-PIERRE-DE-V.	18,8	9h40
SAINT-PIERRE-DE-VARENNES				
ARRIVEE - D 431 - Avenue Jules Pernette face à la salle des fêtes	RD431	ST-PIERRE-DE-V.	19,8	9h41

Profil détaillé du contre la montre



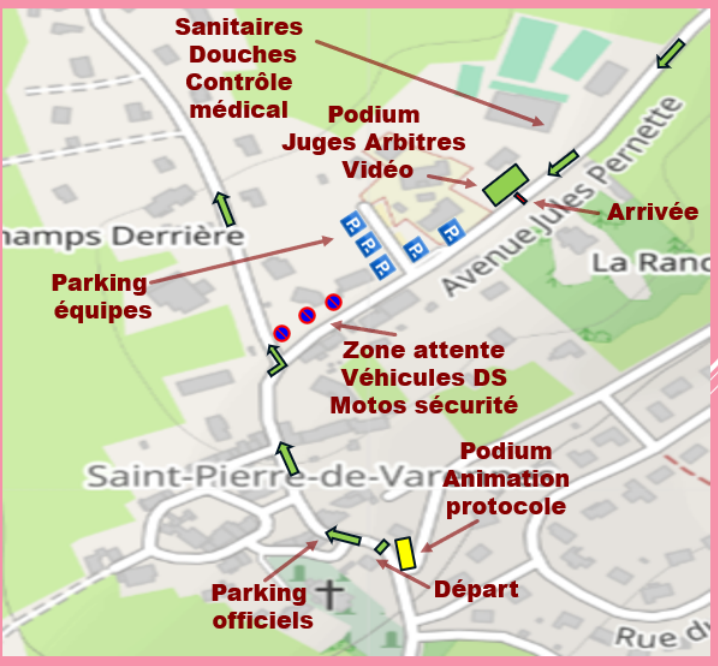
./...



Plans sites départ & arrivée CLM étape 2

Etape 2
Chrono par équipes

Plan sites
Départ & arrivée



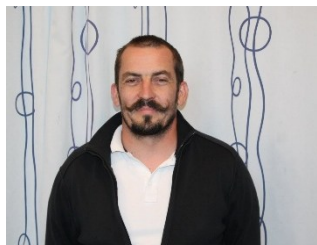
Un grand merci aux collectivités partenaires





2026

Etape 3 Essertenne / Le Breuil



**Le mot de bienvenue
Frédéric FAUCHON
Maire d'Essertenne**

C'est une première pour moi en tant que Maire, mais c'est toujours avec le même plaisir qu'Essertenne accueillera pour la 5ème année le départ de la Train Hard Classic en la mémoire d'Antonin.

Nous remercions Creusot Cyclisme pour leur confiance renouvelée chaque année.

Nous remercions également l'ensemble des bénévoles pour tout le travail accompli. Sans eux un tel événement ne serait pas réalisable.

L'équipe municipale mettra tout en œuvre pour que ce départ d'étape soit une réussite.

Dimanche 03 Mai Essertenne/ Le Breuil Salle des Fêtes d'Essertenne

Déjeuner des Bénévoles, des prestataires, du collège arbitral et des invités 11h30 / 14h00

PERMANENCE & ACCUEIL Mairie d'Essertenne Salle *des mariages*

Réunion collège arbitral : à 14H15* Réunion Directeurs Sportifs : à 14H30* Consignes Bénévoles

***Si besoin à la demande du collège arbitral**

Parking voitures officielles : Centre Bourg face Salle des Fêtes neutralisé à partir de 11h00

Parking Véhicules équipes et Directeur Sportifs : Parking Cimetière et terrain annexe

Contrôle anti-dopage : Groupe Scolaire

Protocole – Départ fictif : Esplanade salle des fêtes

Arrivée : Prévues vers 17H35 Route de couches Le Breuil

Permanence d'arrivée : Salle Jean Baptiste Dumay, rue Bel Air

Contrôle antidopage : Sanitaire Salle Jean Baptiste Dumay rue Bel Air

Protocole podium final *: dès l'arrivée du dernier coureur – Podium protocolaire ligne d'arrivée

Réception finale : Salle Jean Baptiste Dumay, rue Bel Air Le Breuil vers 18H15.

Sont invités les personnalités et partenaires ainsi que tous les bénévoles et les participants à l'épreuve



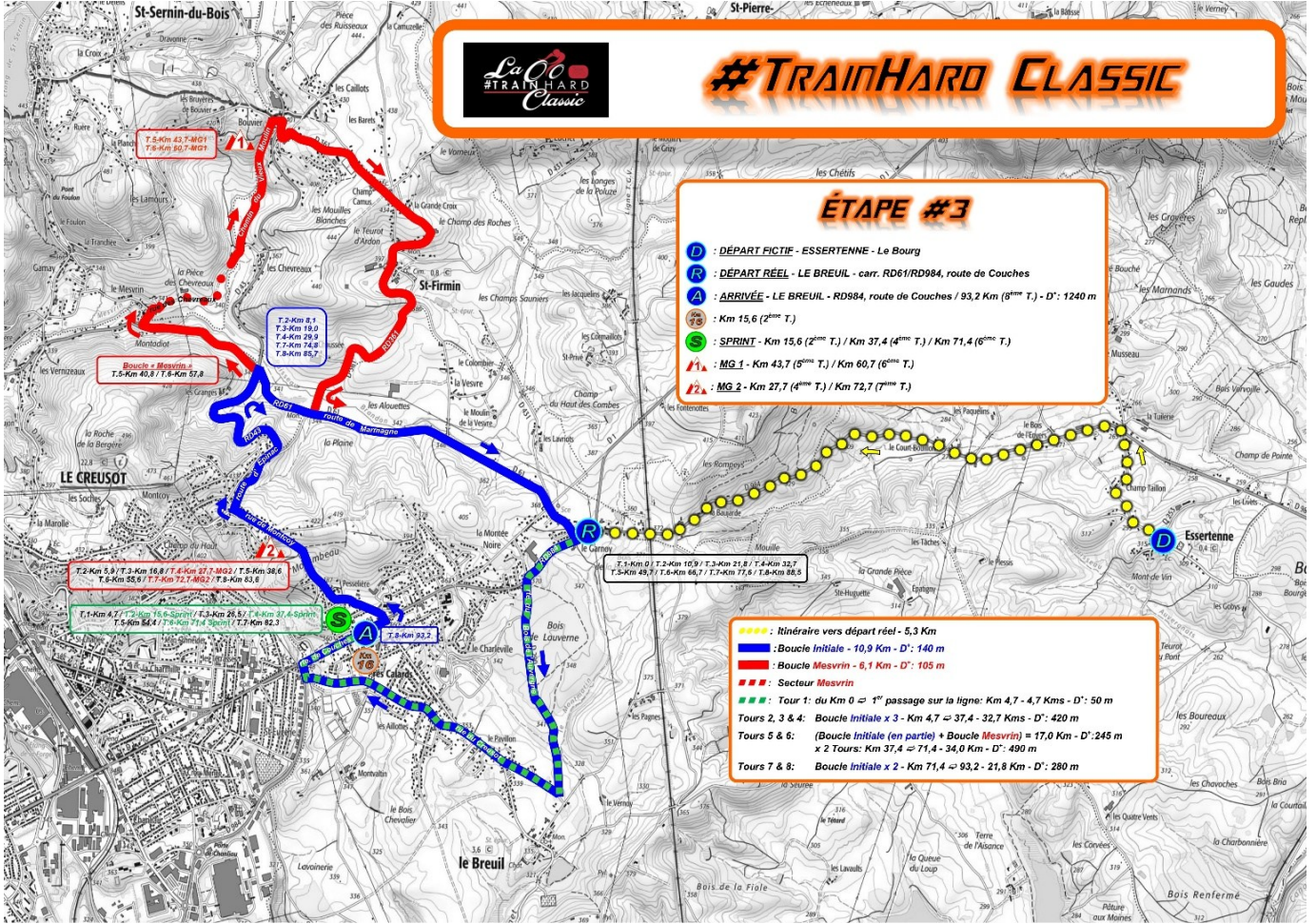
../...



Parcours détaillé Etape 3 Essertenne – Le Breuil

		Voies empruntées	Communes	Kms	Km/t	Horaires
FICTIF	ESSERTENNE, Le Bourg					
	Départ FICTIF face à la salle des fêtes	D131	ESSERTENNE			15h
	La Chyrolle, Le Musseau	D131	ESSERTENNE			
	Car D131/D984	D984	ESSERTENNE	5,3 kms		
	Le Bois de l'Envers, Le Court Bouillon, La Beaujarde, LE BREUIL, rond-point du Garnoy, route de Couches	D984	ESSERTENNE			
		D984	LE BREUIL			
T1	DEPART REEL Car D61/D984 route de Couches	D984	LE BREUIL	0		15h10
	Car D984 route de Couches/route du bois de l'Auvergne	Route de bois de l'Auvergne	LE BREUIL	0,5		15h11
	Car route du bois de l'Auvergne/VC centre Leclerc	Route de bois de l'Auvergne	LE BREUIL	0,7		15h11
	Car route du bois de l'Auvergne/rue du Pavillon	rue du Pavillon	LE BREUIL	2		15h13
	Car rue du Pavillon/D290 rue du Creusot	D290	LE BREUIL	2,5	4,7	15h13
	Car rue du Creusot/rue Pesselière	D290	LE BREUIL	2,8		15h14
	Car rue du Creusot/Avenue de Montvaltin	Avenue de Montvaltin	LE BREUIL	4,1		15h16
	Car Avenue de Montvaltin/D984 route de Couches	D984	LE BREUIL	4,2		15h16
	Ligne d'arrivée - 1er passage (fin du 1er tour)	D984	LE BREUIL	4,7		15h17
T2	Car D984/rue de Montcoy	rue de Montcoy	LE BREUIL	4,8		15h17
	Car rue de Montcoy/Boulevard Saint-Cloud	rue de Montcoy	LE BREUIL	5,9		15h19
	Car rue de Montcoy/D43 route d'Epinac	D43	LE BREUIL	6		15h19
	Car D43 route d'Epinac/D61 route de Marmagne	D61	SAINT-FIRMIN	8,1		15h22
	Car D61/D361	D61	LE BREUIL	8,6		15h23
	Car D61/D431/rue Louis Pasteur	D61	LE BREUIL	10,6		15h26
	Car D61/D984 route de Couches	D984	LE BREUIL	10,9		15h27
	Car D984 route de Couches/route du bois de l'Auvergne	Route de bois de l'Auvergne	LE BREUIL	11,4	10,9	15h27
	Car route du bois de l'Auvergne/VC centre Leclerc	Route de bois de l'Auvergne	LE BREUIL	11,6		15h28
	Car route du bois de l'Auvergne/rue du Pavillon	Rue du Pavillon	LE BREUIL	12,9		15h30
	Car rue du Pavillon/D290 rue du Creusot	D290	LE BREUIL	13,4		15h30
	Car rue du Creusot/rue Pesselière	D290	LE BREUIL	13,7		15h31
	Car rue du Creusot/Avenue de Montvaltin	Avenue de Montvaltin	LE BREUIL	15		15h33
Car Avenue de Montvaltin/D984 route de Couches	D984	LE BREUIL	15,1		15h33	
Ligne d'arrivée - 2e passage (fin du 2e tour) - Classement SPRINT - Km16	D984	LE BREUIL	15,6		15h34	
T3	Ligne d'arrivée - 3e passage (fin du 3e tour)	D984		26,5	10,9	15h51
T4	Car rue de Montcoy/Boulevard Saint-Cloud - Meilleur Grimpeur MG2		LE BREUIL	27,7	10,9	15h55
	Ligne d'arrivée - 4e passage (fin du 4e tour) - Classement SPRINT		LE BREUIL	37,4		16h08
	(Tours 2 à 4 identiques)					2
T5	puis Car D984/rue de Montcoy	rue de Montcoy	LE BREUIL	37,4		16h08
	Car rue de Montcoy/D43 route d'Epinac	D43	SAINT-FIRMIN	38,6		16h11
	Car D43 route d'Epinac/D61 route de Marmagne	D61	SAINT-FIRMIN	40,8		16h13
	Les Vernizeaux - Mesvrin	rue des Chevreaux	SAINT-SERNIN	41,8		16h15
	Rue des Chevreaux - Entrée secteur n°1 "Mesvrin"	rue des Chevreaux	SAINT-SERNIN	42		16h15
	Car rue des Chevreaux/Chemin du vieux Moulin - Sortie secteur n°1 "Mesvrin"	Chemin du vieux Moulin	SAINT-SERNIN	42,9		16h17
	Meilleur Grimpeur MG1	Chemin du vieux Moulin	SAINT-FIRMIN	43,7		16h18
	Car Chemin du vieux Moulin/route de Bouvier/route du pont	Route du Pont	SAINT-SERNIN	43,8		16h18
	Car route du pont/D43/D361/route de Saint-Firmin	D361	SAINT-FIRMIN	43,9		16h18
	Car D361/chemin du Theurot d'Ardon	D361	SAINT-FIRMIN	45		16h20
	Car D361/chemin du Theurot d'Ardon/chemin des Champs Sauniers	D361	SAINT-FIRMIN	45,7		16h21
	Car D361/route du Mesvrin	D361	SAINT-FIRMIN	46,2		16h22
	En Chaussée	D361	SAINT-FIRMIN	46,9	17	16h23
	Car D361/D61	D61	LE BREUIL	47,4		16h24
	Car D61/route du Mesvrin	D61	LE BREUIL	48,5		16h25
	Car D61/D431/rue Louis Pasteur	D61	LE BREUIL	49,4		16h27
	Car D61/D984 route de Couches	D984	LE BREUIL	49,7		16h27
	Car D984 route de Couches/route du bois de l'Auvergne	Route de bois de l'Auvergne	LE BREUIL	50,2		16h28
	Car route du bois de l'Auvergne/VC centre Leclerc	Route de bois de l'Auvergne	LE BREUIL	50,4		16h28
	Car route du bois de l'Auvergne/rue du Pavillon	Rue du Pavillon	LE BREUIL	51,7		16h30
Car rue du Pavillon/D290 rue du Creusot	D290	LE BREUIL	52,2		16h30	
Car rue du Creusot/rue Pesselière	D290	LE BREUIL	52,5		16h31	
Car rue du Creusot/Avenue de Montvaltin	Avenue de Montvaltin	LE BREUIL	53,8		16h33	
Car Avenue de Montvaltin/D984 route de Couches	D984	LE BREUIL	53,9		16h33	
Ligne d'arrivée - 5e passage (fin du 5e tour)	D984	LE BREUIL	54,4		16h34	

Carte et profil étape 3 Essertenne Le Breuil



E.Leclerc Le Breuil

E.Leclerc Le Breuil
 2, avenue de Chambreuil
 71670 LE BREUIL
 03 85 73 03 30
 www.e-leclerc.com

espace culturel
 E.Leclerc

VOYAGES
 E.Leclerc

le manège à bijoux
 E.Leclerc

UNE HEURE POUR SOI
 L'INSTITUT PARFUMERIE

parapharmacie
 E.Leclerc

E.Leclerc DRIVE

E.Leclerc Drive
 rue de Charleville
 71670 LE BREUIL
 www.leclercdrive.fr

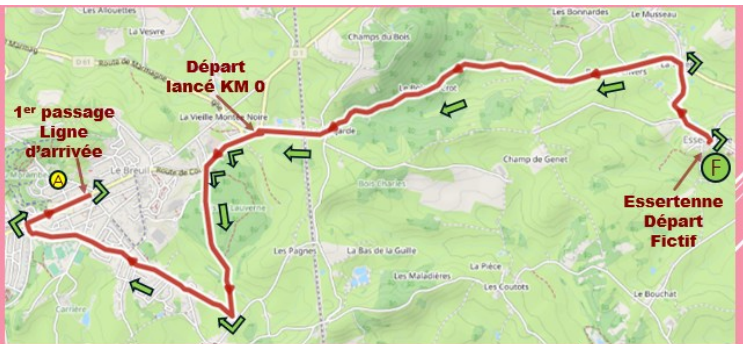
Horaires :
 Du lundi au jeudi : 9h - 19h30
 Vendredi & samedi : 9h - 20h

Retrait :
 Du lundi au jeudi : 9h - 19h
 Vendredi & samedi : 8h30 - 19h
Livraison à domicile :
 9h - 19h

Etape 3 Détails des tronçons

**Etape 3
Essertenne Le Breuil**

**Détail
Départ fictif
Tronçon 1**



**Etape 3
Essertenne Le Breuil**

**Détail
Tronçons 2-3-4-7-8**



**Etape 3
Essertenne Le Breuil**

**Détail
Tronçons 5&6**



Etape 3 Plan détail Arrivée Le Breuil



**Le mot d'accueil de Chantal CORDELIER
Maire du Breuil**

Située en Saône-et-Loire, à proximité du Creusot, la commune du Breuil séduit par sa qualité de vie appréciée de tous. Elle offre un équilibre entre tranquillité rurale et dynamisme urbain, permettant à chacun de profiter d'un environnement agréable au quotidien. Son Parc du Morambeau constitue un véritable cœur de loisirs pour la commune. Apprécié des petits comme des grands, il propose un espace idéal pour les activités de plein air, les moments sportifs ou simplement les instants de convivialité. Véritable lieu de rencontre, il contribue pleinement à l'esprit chaleureux et dynamique qui caractérise Le Breuil.



CLASSEMENT - GRILLE DE PRIX

1^{er} Etape : Grille 412/15 // **2^{ème} étape :** Grille 213/5 // **3^{ème} Etape :** Grille 412/15

Classement Général : Grille 534/20 // **Total :** 1.571 €uros*

CLASSEMENTS ANNEXES - PRIMES *Remises sur place

Meilleur Grimpeur : 40, 30, 20, 10 €uros en bons d'achat EKOI*

Classement par points : 40, 30, 20, 10 €uros en bons d'achat EKOI*

Sprint du KM 16 à chaque étape en ligne : 30, 20, 10 €uros en bons d'achat EKOI *

Classement par équipes : Remise du trophée souvenir « Antonin Landré » remis en jeu à chaque édition*

Le 1^{er} junior de chaque étape recevra un trophée distinctif remis à chaque protocole

Montant total des Prix et Primes : 1.875 €uros

Les Maillots des leaders



Le Classement Général



Le Classement par points



Le Classement du meilleur Grimpeur

#TRAINHARD®

PLUS QU'UNE MARQUE... UNE DEVISE

www.trainhard.fr



LE COMITE D'ORGANISATION

Président : Bruno Chaignon

e-mail : brchaignon@orange.fr tél : 06 14 54 03 14

Relations avec les équipes : Steve Guillemot

e-mail : steve.guillemot71@gmail.com tél : 06 61 50 34 79

Autorisations-Déclarations : René Grillot

e-mail : grillot.rene@bbox.fr tél : 06 98 44 61 35

Relations collègue arbitral : Thierry Male

e-mail : thierry.male@wanadoo.fr tél : 06 89 12 37 08

Hébergement & restauration :

- Steve Guillemot
- Bruno Chaignon

e-mail : steve.guillemot71@gmail.com tél : 06 61 50 34 79
e-mail : brchaignon@orange.fr tél : 06 14 54 03 14

Relations publiques et communications :

- Presse : Thierry Male
- Site internet : Sébastien Landré
- Protocole Bruno Chaignon
- Invités : Bruno Chaignon
- Animations Speaker : Jean-Michel Queré

e-mail : thierry.male@wanadoo.fr tél : 06 89 12 37 08
e-mail : sebastien.landre@laposte.net tél : 06 87 61 63 07
e-mail : brchaignon@orange.fr tél : 06 14 54 03 14
e-mail : brchaignon@orange.fr tél : 06 14 54 03 14
e-mail : saturnin94@wanadoo.fr tél : 06 80 36 68 86

Sécurité & Signaleurs

- Steve Guillemot
- René Grillot
- Didier Bouillot

e-mail : steve.guillemot71@gmail.com tél : 06 61 50 34 79
e-mail : grillot.rene@bbox.fr tél : 06 98 44 61 35
e-mail : didierbouillot@free.fr tél : 06-08-89 68 65

Commission technique

Installation site départ et arrivée

- Philippe Rizet
- Cédric Charles
- Kévin Charmeaux

e-mail : rizet.philippe.perso@gmail.com tél : 07 49 57 24 76
e-mail : cdrik-charles@orange.fr tél : 06 60 70 54 23
e-mail : charmeaux.kevin@yahoo.fr tél : 06.64.30.60.35

Flotte véhicules officiels & suiveurs

- Jean Michel Guyon

e-mail : jeanmiguyon@free.fr tél : 07 71 24 06 10

Info Course Dépannage

- ACP Assistance

e-mail : lisonradio.acp@gmail.com tél : 06.20.14.55.36

Flotte Moto Sécurité

- Philippe Badia

e-mail : badia.philippe@free.fr tél : 06.24.46.14.99



././



LE REGLEMENT DE L'EPREUVE

ARTICLE 1 : Organisation

La "TRAIN HARD CLASSIC 2026" souvenir Antonin Landré est organisée par Creusot Cyclisme, Immeuble des Sociétés – 22 rue Jouffroy - 71200 Le Creusot – sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme.

L'épreuve se dispute les samedi 02 et dimanche 03 Mai 2026

ARTICLE 2 : Participation

Cette épreuve Régionale (2.12.7) par équipes de 6 coureurs est ouverte aux coureurs - Open 1(maxi2).2.3 et Access de formations suivantes :

- Equipes étrangères (sur invitation)
- Clubs FFC
- Pôles
- Sélections départementales et sélections bi départementales d'une même région (2 départements maxi à condition que les départements ou les clubs ne soient pas déjà représentés)
- Equipes mixtes (Coureurs appartenant au même comité régional avec validation de celui-ci)
- **Pas d'engagements individuels et aucune équipe ne pourra prendre le départ avec moins de 4 coureurs.**

ARTICLE 3 : Engagements

Les engagements seront pris en compte et effectués directement auprès de l'organisateur après sélection au préalable des équipes.

ARTICLE 4 : Permanence

La permanence de départ se tiendra le samedi 02 Mai de 11h00 à 12H30, à l'Alto- 2 Avenue François Mitterrand-71200 Le Creusot, pour toutes les formalités administratives et logistiques.

La confirmation des partants, le retrait des dossards, des radios et des transpondeurs par les responsables d'équipes se font à cette même permanence de 11h00 à 12h30.

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement FFC en présence des membres du collège des arbitres est fixée à 12H30 au même lieu.

ARTICLE 5 : Classements Cette épreuve disputée en trois étapes comprendra :

- un **Classement Général Individuel au temps** (maillot Rouge) déterminé par l'addition des temps des 3 étapes et compte tenu des éventuelles pénalités. En cas d'égalité, en application de l'article 2.6.13, il est fait appel à l'addition des places obtenues à chaque étape à l'exception des étapes contre-la-montre par équipes, et en dernier ressort à la place obtenue dans la dernière étape disputée.

- un **Classement général par points** (maillot Bleu) par addition des points attribués à chaque sprint référencé sur l'itinéraire détaillé et aux arrivées des étapes en ligne soit : 5-3-2-1 pts

En cas d'égalité de points, en application de l'article 2.6.15, il est fait application des critères suivants jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- 1 – nombre de victoires d'étapes
- 2 – nombre de victoires dans les sprints intermédiaires comptant pour le classement général aux points
- 3 – classement général individuel au temps

- un **Classement général du Meilleur Grimpeur** (maillot à pois) par addition des points attribués aux **MG** référencés sur l'itinéraire détaillé soit : **MG1** : 10-8-6-4-2-1pts, **MG2** : 6-4-2-1pts et **MG3** : 3-2 -1 pts.

En cas d'égalité, en application de l'article 2.6.15, il est fait application des critères suivants jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- 1 - Nombre de premières places obtenues dans les MG1
- 2 - Nombre de premières places obtenues dans côtes de la catégorie suivante et ainsi de suite
- 3 - Classement général individuel au temps

- un **Classement par équipe** est établi à chaque étape par l'addition des 3 meilleurs temps individuels de chaque équipe. En cas d'égalité, en application de l'article 2.6.14, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs 3 meilleurs coureurs de l'étape. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur de l'étape.

LE REGLEMENT DE L'EPREUVE (suite)

Le classement général s'établit par l'addition des 3 meilleurs temps individuels de chaque équipe dans toutes les étapes courues, le temps de chaque équipe au contre la montre par équipe n'étant compté qu'une seule fois.

En cas d'égalité il est fait application des critères suivants jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- . Nombre de 1ères places dans le classement par équipe du jour
- . Nombre de 2èmes places dans le classement par équipes du jour etc. ...

En cas d'ultime égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement général

ARTICLE 6 : Etape Contre la Montre par équipes

Les départs seront donnés toutes les trois minutes, dans l'ordre inverse du classement général par équipes à l'exception de celle du leader du classement général individuel qui partira en dernier.

Les coureurs devront se présenter aux contrôles de vélos 10 mn avant le départ. Après ce contrôle, ils devront rester dans la zone de départ délimitée à cet effet. Dès le départ de la première équipe, l'échauffement est strictement interdit sur le parcours. **La prise du temps se fera sur le 4^{ème} homme de l'équipe.**

ARTICLE 7 : Ravitaillement

Suivant l'article 2.3.22 à 2.3.24, le ravitaillement se fera à l'arrière de la voiture du Président du Jury pour le peloton. S'il s'est formé un groupe de 15 coureurs au moins, le ravitaillement est autorisé en queue de ce groupe. Le ravitaillement sera interdit dans les 30 premiers kilomètres et les 20 derniers kilomètres. Le Président du Jury pourra réduire la distance suivant les conditions météorologiques.

ARTICLE 8 : Roadbook

L'itinéraire détaillé avec l'horaire probable, les détails d'organisation, les lieux et horaires des permanences de départ, réunions des directeurs sportifs et arbitres, contrôles antidopage, la liste des prix, l'attribution des points pour les classements du Meilleur Grimpeur, des Sprints, les consignes à respecter dans les hôtels ou établissements publics, figurent dans le roadbook remis à chaque équipe.

ARTICLE 9 : Présentation des équipes

Avant le départ de chaque étape en ligne, il y aura une présentation des équipes au podium protocolaire. Une fiche indiquant l'horaire de passage de chaque équipe au podium sera remise lors de la distribution des dossards.

ARTICLE 10 : Ordre des voitures suiveuses.

L'ordre à respecter par les voitures suiveuses à l'échelon course :

Au cours de la 1^{ère} étape, résultera d'un tirage au sort effectué par le jury des arbitres le samedi 03 Mai lors de la réunion des directeurs sportifs.

Pour les étapes suivantes, l'ordre sera déterminé par le classement du meilleur représentant de chaque équipe au classement général individuel résultant de l'étape précédente.

- Lors de l'étape 3, les portions « Gravel » feront l'objet de mesures spécifiques, le nombre de véhicules suiveurs sera limité, seuls seront autorisés les véhicules tête de course, le ou les véhicules des membres du jury, le ou les véhicules de dépannage neutre en fonction des conditions de course et sous décision du Président du jury

Sur ces secteurs les équipes pourront organiser seulement un dépannage de pied ferme in situ

ARTICLE 11 : Délais d'élimination

Les contrôles d'arrivée seront fermés lorsque sera écoulé le temps du vainqueur :

- Augmenté de 15% pour les étapes en ligne
- Augmenté de 25% pour le contre la montre par équipe

En cas exceptionnel uniquement, imprévisible et de force majeure, le collège des arbitres peut prolonger les délais d'arrivée après consultation de l'organisateur. Dans le cas où des coureurs effectivement arrivés hors délai sont repêchés par le collège des arbitres, ils se verront retirer l'ensemble de leurs points acquis au classement général des différents classements annexes.



LE REGLEMENT DE L'EPREUVE (suite)

ARTICLE 12 : Incidents de course dans les derniers kilomètres.

Selon les articles 2.6.24 (étape en ligne) et 2.6.025 (CLM par équipes) du règlement FFC, en cas de chute, de crevaison ou d'incident mécanique dûment constaté, dans les 3 derniers kilomètres d'une étape en ligne, ou le dernier kilomètre pour le CLM par équipes le ou les coureurs(s) accidenté(s) est (sont) crédité(s) du temps du ou des coureurs(s) en compagnie du ou desquels ils se trouvaient au moment de l'accident. Son ou leur classement sera celui du franchissement de la ligne d'arrivée. Si à la suite d'une chute après le passage dans les 3 derniers kilomètres un coureur est dans l'impossibilité de franchir la ligne d'arrivée, il sera classé à la dernière place de l'étape et crédité du temps du ou des coureurs(s) en compagnie du ou desquels il se trouvait au moment de l'accident

ARTICLE 13 : Réclamations

Les réclamations concernant une étape seront reçues par les arbitres titulaires jusqu'au départ de l'étape suivante.

ARTICLE 14 : Contrôle anti-dopage

Les lieux du contrôle sont mentionnés dans les détails d'organisation et le schéma d'arrivée de chaque étape du roadbook. Sera appliquée la réglementation antidopage de la loi française, outre le règlement UCI.

ARTICLE 15 : Pénalités

Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable.

ARTICLE 16 : Grille de prix

Classements étapes et général : 1^{ère} étape 412/15 - 2^{ème} étape 213/5 équipes - 3^{ème} étape 412/15 - Classement Général 534/20

Classements annexes - Primes

Classement par points et Classement du meilleur grimpeur : 40-30-20-10 €uros en bons d'achat Ekoi

Prime du KM 16 Etapes 1 et 3 : 30-20-10 en bons d'achat Ekoi

ARTICLE 17 : Protocole

Tout coureur, après l'arrivée d'une étape, confirmé premier dans l'un des classements attribuant l'un des maillots de leader prévu au règlement de l'épreuve, doit obligatoirement se rendre au podium protocolaire dans un délai maxi de 5 minutes après l'arrivée pour la remise du maillot symbolique, en tenue de course. En cas de cumul, l'attribution de ceux-ci s'effectuera dans la priorité suivante :

- Maillot rouge GROUPAMA : Leader du Classement général individuel au temps
- Maillot bleu PEUGEOT NOMBLOT : Leader du Classement général par points
- Maillot blanc à pois rouges CYCLES BOYER : Leader du Classement général du Meilleur Grimpeur
- Un trophée distinctif sera remis au 1^{er} junior des étapes 1 et 3

Réception finale & Remise des Trophées : A l'issue de la dernière étape, le protocole final (remise des maillots) sera réalisé selon les mêmes règles au car podium de l'épreuve et la remise des trophées sera effectuée également sur le podium si les conditions météo le permettent, en cas de mauvais temps ces remises pourront s'effectuer salle Jean Baptiste Dumay, à proximité du site d'arrivée.

Y sont conviés les vainqueurs de chaque classement, le vainqueur de l'étape, le 1^{er} junior de l'étape les membres de l'équipe vainqueur du classement par équipe. Toute absence sera sanctionnée.

Une réception finale se déroulera à 18h00 Salle polyvalente Jean Baptiste Dumay rue Bel Air 71670 Le Breuil où nous partagerons le verre de l'amitié avec l'ensemble des participants, des partenaires et des bénévoles.

ARTICLE 18 : Véhicule de dépannage

1 véhicule de « dépannage neutre » sera mis à la disposition de la course par l'organisation, à charge des équipes à fournir les équipements ad hoc.

ARTICLE 19 : Véhicules suiveurs

Les conducteurs des véhicules évoluant à l'échelon course devront se conformer strictement à toutes les décisions du Président du jury ou de ses adjoints qui, à cet effet, feront usage du drapeau rouge. Ils devront obligatoirement être licenciés et devront respecter le numéro d'ordre attribué. La hauteur des véhicules sera limitée à 1m66. Toutefois les monospaces seront tolérés à la dernière place de la file des voitures.



LE REGLEMENT DE L'EPREUVE (suite)

ARTICLE 20 - Radio Tour - Transpondeurs

Les informations course seront émises sur une fréquence qui sera communiquée lors de la réunion des directeurs sportifs, un matériel récepteur sera fourni à chaque équipe.

Tout équipement (radio ou transpondeur) non restitué à la fin de l'épreuve sera facturé 100 Euros.

ARTICLE 21 : Sécurité – Responsabilités - Devoirs

La plus grande prudence est recommandée aux coureurs et suiveurs dans la traversée des agglomérations et passages difficiles. Ceux-ci devront respecter le code de la route, les règlements de police en vigueur ainsi que les prescriptions des maires des localités traversées.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité au sujet des accidents dont seraient victimes les coureurs, suiveurs, reporters, caravaniers et les tiers de même que les accidents ou incidents causés par les véhicules de la caravane publicitaire, suiveurs, journalistes, etc... Les directeurs sportifs seront tenus de fournir à l'organisateur une attestation spécifiant que le véhicule utilisé dans la course est bien assuré en compétition. A défaut de ne pouvoir l'obtenir auprès de leur assureur, ils peuvent solliciter celui de la FFC. Les concurrents et les suiveurs sont tenus à solder toutes leurs dépenses en cours de route et aux étapes. Le Comité d'organisation décline toute responsabilité pour des incidents divers mais se réserve le droit de prendre des sanctions vis à vis des auteurs allant jusqu'à la mise hors course.

ARTICLE 22 : Règles générales

L'existence ou non d'une infraction à la règle et à l'esprit de l'épreuve sera laissée à l'appréciation du collège des arbitres de course sur rapport de celui d'entre eux ayant eu connaissance d'un incident.

Le fait pour un coureur ou un suiveur de participer ou de suivre cette épreuve implique qu'il a pris connaissance du présent règlement et qu'il l'accepte en son entier.

Pour tout ce que ce règlement n'indique pas ou ne prévoit pas, il y a lieu de se reporter au règlement type de la FFC

ARTICLE 23 : Environnement

Le respect de l'environnement fera l'objet d'une attention particulière

- Utiliser les poubelles mises à disposition sur les aires de départ et d'arrivée,
- En cours de route ne jeter ni bidons ni autres emballages

Il n'y aura pas de zones déchets sur les parcours, tout non-respect de ces recommandations fera l'objet de sanctions.

Bruno CHAIGNON

Président du Comité d'organisation



Infos pratiques Hôpitaux :

Groupe SOS Hôpital du Creusot / 175 rue Maréchal Foch / tél 03.85.77.20.00

Centre Hospitalier de Montceau-les-Mines / St Vallier / 03.85.67.60.60

Centre Hospitalier Chalon sur Saône / 03.85.44.66.88

Le Club de nos partenaires

JULIEN SAS
Toolmaker



Orpi



Agence Orpi Creusot Schneider
4 Rue Jean Jaures
71200 Le Creusot

Crédit  Mutuel



GRUPE
GROSJEAN
PNEUS & ENTRETIEN

AMBULANCES - V.S.L - TAXI Toutes distances 24/24 h



Tél. 03 85 80 30 93

N° agrément: 52

Fax : 03 85 55 13 21
1159, Avenue de Montvaltin 71200 LE CREUSOT
creusot.ambulances@orange.fr

QUENTIN BETTO

Charcuterie - Boucherie - Plats à emporter

mardi, mercredi, jeudi : 7H45 - 12H00 15H00 - 18H30

vendredi : 7H45 - 12H00 15H00 - 19H00

samedi : 7H30 - 13H00

fermé dimanche et lundi



une organisation au cœur des activités de Creusot Cyclisme

...notre secteur compétitions toutes disciplines



...notre secteur organisations



...notre secteur formation & engagements sociétaux



Creusot Cyclisme 22 rue Jouffroy 71200 Le Creusot
club-creusotcyclisme@orange.fr
<https://www.creusot-cyclisme.com>

